

comme Archi - Maître d'Hôtel du St. Empire Romain & Prince Electeur de Baviere; & au nom & de la part des très - Sérénissimes & très-Puissans, Frederic-Auguste, Roi de Pologne, comme Electeur de Saxe, &c. Frederic, Roi de Prusse, comme Electeur de Brandebourg &c. Charles-Philippe, Comte Palatin du Rhin & Electeur &c.; & Georges, Roi de la Grande-Bretagne, comme Electeur de Brunswich-Lunebourg, Archi-Maréchal, Archi-Chambellan, & Archi-Trésorier du St. Empire Romain, Princes Electeurs; des Ambassadeurs Plenipotentiaires Thierry Charles Comte d'Inhelheim, dit Eichter de Mespelbrunn; Jean Georges Comte de Koenigsfeld, à Zaitz & à Pfackhoven; Jean-Frederic Comte de Schœnberg; Frederic-Bogisslas de Schwerin; Herman-Arnould Baron de Wachtendonck, & Gerlach-Adolphe de Munchausen; Nous aurions été élevés, exaltés, établis en la Dignité, Honneur, Nom & Puissance de Roi des Romains; dont Nous serions aussi chargés pour la gloire de Dieu, l'honneur du St. Empire Romain, & l'utilité commune de la Chrétienté & de la Nation Allemande. Nous de notre libre & gracieuse volonté, avons, par forme de Pacte & Convention, faite avec lesdits Princes Electeurs, tant pour eux que pour tous les Princes & Etats du St. Empire Romain, stipulé, accordé, & promis les Articles suivans; le tout de notre certaine science, & en vertu des Presentes.

I. Pendant tout le tems de notre Royale Dignité, Office & Règne, nous voulons tenir en notre fidèle garde & protection, la Chrétienté, le Siège de Rome & l'Eglise Chrétienne, en qualité de Protecteur. Nous maintiendrons aussi, en toute fa-  
çon,